

PLAN DE PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES ÉCOLE LA CONFLUENCE 2021-2022

Le plan suivant a été élaboré en collaboration avec le comité santé et sécurité de l'école et est conforme aux lignes directrices du ministère de l'Éducation sur les <u>maladies transmissibles liées à la COVID-19 pour les établissements scolaires de la maternelle à la 12e année</u>, Il sera révisé de manière régulière afin de répondre aux nouvelles normes et améliorer son efficacité.

https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/covid-19-safe-schools#mental-health

ÉCOLE : LA CONFLUENCE

DATE D'ÉLABORATION : 2 SEPTEMBRE 2021

DATE DE RÉVISION

Les mesures ci-dessous doivent toujours être en place et respectées.

PROTOCOLES DE PRÉVENTIONS DES RISQUES DE PROPAGATION DES MALADIES TRANSMISSIBLES

Nettoyage

- Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfectées au moins 1x/jour.
- Les autres surfaces seront désinfectées 1x/jour.
- Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfecter les surfaces lorsqu'elles sont sales.
- Le nettoyage normal sera effectué conformément aux pratiques habituelles.

Ventilation

Les fenêtres seront ouvertes lorsque la météo le permet.

Distanciation

Les élèves seront dispersés le plus possible dans l'autobus si des sièges vides sont disponibles.

Transport et autobus

Mesures d'hygiène personnelle

Les stratégies suivantes seront utilisées pour encourager les conducteurs d'autobus et les passagers à pratiquer l'hygiène des mains avant et après le transport :

- Apposer des affiches de rappel de lavage des mains et de la bonne étiquette respiratoire
- S'assurer d'avoir le nécessaire pour le nettoyage/désinfection des mains en tout temps

Masque

Les conducteurs d'autobus, les adultes bénévoles, les visiteurs, et élèves de la 4^{eme} à la 12^{ème} année porteront des masques lorsqu'à bord de l'autobus.

*Les masques devraient être portés avant l'embarquement



	Il est recommandé aux élèves de la maternelle à la 3e année de porter des masques lorsqu'à bord de l'autobus. Pour ce groupe, le port du masque demeure un choix familiale personnel.
Entrée à l'école	Tous les visiteurs, les élèves et le personnel doivent être informés des mesures en vigueur avant d'entrer à l'intérieur de l'école : 1. Vérification journalière des symptômes 2. Demeurer à la maison s'ils sont malades 3. Port du masque pour tous les adultes et élèves de la 4ème à la 12ème 4. Lavage des mains dès l'entrée dans l'école 5. Étiquette respiratoire 6. Respecter l'espace personnel des autres Diverses méthodes de communications seront utilisées pour assurer l'information de tous: (Exemples de stratégies de communications) Tous : Publication du plan sur le site web de l'école Personnel : Vidéo/formation/orientation/rappels Parents : Mémos de la semaine/infolettres Élèves : Rappels et promotion/modélisation des bonnes habitudes en salle de classe Des rappels visuels seront apposés à l'entrée afin de rappeler à tous les visiteurs et au personnel : 1. D'effectuer la vérification des symptômes 2. De ne pas entrer dans l'école s'ils sont malades, 3. De l'obligation de port du masque pour tous les adultes et les élèves de la 4ème à la 12ème année
Visiteurs	Afin de contrôler la venue des visiteurs, les parents sont encouragés à déposer/ramasser les élèves à l'extérieur de l'école le plus possible. Les directions peuvent décider d'implanter un protocole de prise de rendez-vous et favoriser les rencontres virtuelles. Exemple de protocole: Les visiteurs devront prendre un rendez-vous par courriel ou téléphone avant leur venue en précisant: La date: L'heure: La raison de la visite: Les endroits qui seront visités: *Les déplacements des visiteurs seront limités uniquement aux endroits nécessaires à l'objectif de la visite Les visiteurs devront être respecter les mesures suivantes: 1. Vérification journalière des symptômes; 2. Demeurer à la maison s'ils sont malades; 3. Port du masque pour tous les adultes et élèves de la 4ème à la 12ème; 4. Lavage des mains dès l'entrée dans l'école et au besoin pendant leur visite (exavant de manipuler de la nourriture, après être allez aux toilettes, etc.); 5. Pratiquer la bonne étiquette respiratoire; 6. Respecter l'espace personnel des autres;



	Des processus doivent être en place pour veiller à ce que le personnel itinérant, les enseignants suppléants et les visiteurs connaissent le plan de l'école en matière de maladies transmissibles et leur responsabilité de suivre les mesures en tout temps.
	Stratégies mises en place pour assurer la communication des mesures/plan aux visiteurs:
	Personnel itinérant : Vidéo explicative, publication du plan sur le site web, rappels visuels Personnel suppléant : Vidéo explicative, publication du plan sur le site web, rappels visuels Visiteurs : Publication du plan sur le site web, Apposer des affiches de rappels visuels
	Gérer un élève développant des symptômes :
Protocole de développement de symptômes à l'école	Si un élève commence à présenter des symptômes de maladie ou d'infection à l'école, il est recommandé de : Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé (favoriser une porte), sécuritaire et qui permettra au personnel désigné d'en assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher; Mettre un masque et des gants (voir méthode sécuritaire pour la mise de masque et gants; https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque; Contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement; Rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire dans la mesure du possible; Assurer la supervision des jeunes élèves Nettoyer et désinfecter toutes salles ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique avant que d'autres élèves ou membres du personnel ne puisse y entrer.
	Tout élève développant des symptômes d'infection à la COVID-19 pendant les heures de soutien doit être récupéré par ses parents. Le personnel présentant des symptômes devrait rentrer à la maison immédiatement ***Si un cas de Covid 19 est diagnostiqué, la santé publique prendra en charge la gestion du traçage et avisera le CSF des mesures additionnelles à mettre en place le cas échéant. Directives pour le personnel développant des symptômes à l'école: Les membres du personnel développant des symptômes de maladie ou d'infection à l'école doivent contacter la direction afin de l'informer et quitter les lieux immédiatement lorsque la supervision des élèves à sa charge est assurée.
Protocole de retour à l'école après avoir été malade	Les notes médicales ne sont pas requises pour confirmer l'état de santé des personnes revenant à l'école, au-delà de celles requises pour tout accommodement médical selon la pratique habituelle des ressources humaines. Le retour du personnel et des élèves développant des symptômes dépendra du type de symptômes expérimentés.
	Le personnel et les parents sont invités à se référer aux ressources suivantes :



	T
	http://www.bccdc.ca/Health-Info-
	Site/Documents/COVID public guidance/When to get tested.pdf
	Des registres de présences du personnel, des élèves et des visiteurs (y compris pour les enseignants suppléants, les enseignants/spécialistes itinérants, le personnel du district, les parents/gardiens et les bénévoles) entrant dans l'école doivent être mis en place et maintenus à jour; Des listes précises des présences des élèves présents en classe et dans les autobus doivent être maintenus à jour. *Les registres des présences quotidiennes doivent être conservés pendant au moins 45 jours.
	Exemple de stratégie de mise en place :
	Parents/visiteurs
	Les registres seront disponibles à l'entrée de l'école. Tout visiteur devra signer le
	registre à son arrivée et à son départ. Les registres seront conservés pendant un
	minimum de 45 jours.
Mise en place et tenue des	Personnel:
registres de présences	Les registres seront disponibles à l'entrée de l'école. Tous les membres du personnel
	devront signer le registre à leur arrivée. Les registres seront conservés pendant un
	minimum de 45 jours.
	Thinman de 45 jours.
	Élèves :
	Stratégie pour le maintien des registres de présences en classe :
	Ex. Les enseignants sont tenus d'effectuer la prise de présence en début
	de journée à l'élémentaire.
	 Ex. Les enseignants sont tenus d'effectuer la prise de présence au début
	de chacun des cours au secondaire.
	Stratégie pour le maintien des registres de présences dans les autobus :
	 Les présences seront prises par les conducteurs d'autobus et transmises
	à la direction d'école au besoin.
Organisation/maximisation de l'espace	 L'utilisation de l'espace doit être maximisée en tout temps à l'école. S'assurer que les gens ont suffisamment d'espace pour éviter les contacts physiques. Gérer le flux de personnes dans les zones communes comme les couloirs et casiers. Minimiser les encombrements pour permettre aux gens de passer facilement. Prévenir les attroupements aux heures d'embarquement et de débarquement. Rappeler aux élèves et au personnel qu'ils doivent respecter l'espace personnel d'autrui. Amener les élèves à l'extérieur autant que possible
	(Ex. à l'aide de supports visuels, des panneaux, des messages-guides et des modèles vidéo, etc)
	Stratégies pour maximiser l'utilisation de l'espace et diminuer les risques de congestion et de contact physique entre personnes (Exemple de moments présentant un risque:



	Assemblées, transitions, utilisation du gymnase ou de la bibliothèque par plusieurs groupes d'élèves, etc.) :
	Parents Entrée Extérieur
	Personnel Salon du personnel Salle du photocopieur Pendant les pauses
	Élèves : Salle de classe Couloirs Toilettes
	Exemples de stratégies pouvant être utilisées pour maximiser l'utilisation de l'espace et réduire les risques de contact involontaires :
	 Décalez les heures de récréation, de goûter, de déjeuner et de transition entre les classes afin de laisser plus d'espace à chacun. Emmenez les élèves plus souvent à l'extérieur, où et quand cela est possible.
Fontaines d'eau	L'utilisation des fontaines n'est pas limitée.
	Les services alimentaires (ex. : programmes de repas, cafétérias, activités de financement, etc.) suivent les pratiques opérationnelles et les normes de sécurité alimentaire.
Services d'alimentation et nourriture	 Assurer l'offre des formations Food safe lorsque nécessaire; Respecter les normes et pratiques sécuritaire; Ne pas partager de nourriture ou de breuvages; Laver vos mains avant et après avoir manipulé de la nourriture;
Curriculum, programmes	Pour les cours de musique et d'éducation physique et santé les pratiques de prévention suivantes seront mises place : ex. : Rappels visuel de porter le masque pour les activités à faibles intensité,
et activités	Les sorties scolaires locales et internationales seront effectuées conformément aux recommandations et exigences des autorités de santé publique locale, régionales, provinciales et fédérales pertinentes pour les voyages locaux et/ou internationaux.

Rassemblements et événements	
Rassemblements et évènements	Les rassemblements et événements parascolaires et communautaires à l'école (incluant les événements intra et inter scolaires) doivent être conformes aux recommandations et exigences locales, régionales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de santé.



	Précisions pour la tenue d'événements :
	L'organisateur devra :
	Tenir un registre des participants;
	S'assurer que les limites de participants (50 personnes ou 50% de la capacité du local) sont respectées;
	Maximiser l'utilisation de l'espace est maximisée;
	S'assurer qu'il y a assez d'espace pour que les participants puissent vaquer à leurs
	occupations sans contact avec les autres participants.
	Les spectateurs devront :
	Effectuer la vérification des symptômes avant de venir à l'école;
	Signer un registre de présence;
	Se laver les mains à l'entrée
	L'utilisation communautaire des établissements scolaires est permise et doit être conforme
	aux lignes directrices, recommandations et exigences en matière de santé publique.
Utilisation communautaire	
des écoles	https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/office-of-the-
	provincial-health-officer/covid-19/covid-19-pho-order-gatherings-events.pdf

MESURES ENVIRONNEMENTALES	
	Tous les systèmes de CVC (chauffage, ventilation et climatisation) du CSF doivent être exploités et entretenus conformément aux normes et spécifications, et doivent fonctionner correctement.
Ventilation et renouvellement de l'air	Si les systèmes de ventilations se brisent ou deviennent défectueux, les stratégies suivantes seront mises en place : Ouvrir les fenêtres lorsque possible; Sortir dehors avec les élèves Etc.
	Les climatiseurs portatifs et les ventilateurs ne seront utilisés que dans les espaces ventilés, avec l'air dirigée de haut en bas.
	Lors des épisodes de chaleur excessives ou de mauvaise qualité de l'air, les stratégies d'atténuation des risques suivantes seront mises en place afin de réduire les risques liés au manque possible de ventilation :



	Le nettoyage normal de l'école est effectué conformément aux pratiques habituelles.
Nettoyage et Désinfection du bâtiment	 Des pratiques sont en place pour nettoyer et désinfecter toute surface qui aurai entré en contact avec les fluides corporels d'une personne (élève, personnel ou visiteur) après que cette même personne ait présenté des symptômes de maladie transmissible.
	 Les surfaces fréquemment touchées (celles touchées par un plus grand nombre de personnes) seront nettoyées et désinfectées au moins 1x/jour.
	 Les autres surfaces sont désinfectées 1x/jour.
	 Les pratiques suivantes sont en place pour nettoyer et désinfecter les surfaces fréquemment touchées lorsqu'elles sont visiblement sales :

	MESURES PERSONNELLES
	Tous les membres du personnels et les élèves doivent effectuer la vérification je leurs symptômes avant de se rendre à l'école.
	Tous les membres du personnels et les parents s'engagent à effectuer la vérification journalière des symptômes avant de venir ou de permettre à son enfant de se rendre à l'école.
Vérification quotidienne des symptômes	L'administration en collaboration avec le comité sst ou le représentant sst effectuera des rappels réguliers au personnel, aux parents et aux élèves en lien avec leur responsabilité d'effectuer une vérification quotidienne des symptômes.
	 Les ressources à leur disposition afin de faciliter cette vérification seront publicisez à l'aide des mémos de la semaine (ex. : l'application de vérification quotidienne pour la maternelle à la 12e année). https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca/healthcheck?execution=e1s1
Rester à la maison en cas	Des rappels réguliers seront effectués au personnel, aux parents et aux élèves de rester à la maison lorsqu'ils sont malades et des ressources mises à leur disposition pour mieux gérer les symptômes (ex. : <u>l'application de l'outil d'auto-évaluation de la CB.</u>).
de maladie / Quoi faire en cas de maladie	Tous les membres du personnel s'engagent à demeurer chez eux lorsqu'ils présentent des symptômes de maladies transmissibles.
	Les installations de nettoyage des mains sont disponibles et accessibles dans toute l'école pour l'usage fréquent du personnel, des visiteurs et des élèves.
Hygiène des mains	Le personnel doit se laver les mains : a l'arrivée à l'école ; Après être allé aux toilettes ; Avant et après les transitions dans l'école (cà-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde si applicable, etc.) ;



	 Avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas; Avant et après avoir utilisé du matériel commun Avant et après avoir offert les premiers soins; Après tout contact avec des fluides corporels (cà-d. mucus, salive, vomi, sang); Après avoir nettoyé de surfaces souillées; Avant de mettre et après avoir enlevé des gants; Avant de mettre et après avoir enlevé un masque;
	 Après avoir manipulé des poubelles ; Lorsque vous quittez l'école.
	Les élèves devraient laver leurs mains : Avant d'entrer dans l'autobus ; Quand ils arrivent à l'école, dans l'école ; Avant et après les transitions dans l'école (cà-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde, etc.) ; Avant de manger ou boire ; Après être allé aux toilettes ; Après avoir touché des animaux ; Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ; Quand leurs mains sont visiblement sales ; Quand ils quittent l'école. Note : Enseignez aux élèves la bonne hygiène respiratoire (tousser dans le coude ou dans un mouchoir, jeter les mouchoirs à la poubelle, laver ses mains). Modélisez et rappelez le lavage des mains correct et fréquent aux élèves.
Étiquette respiratoire	Les stratégies suivantes seront utilisées pour modéliser et rappeler la bonne étiquette respiratoire (i.e. : tousser dans le coude ou dans un mouchoir, jeter les mouchoirs à la poubelle, laver ses mains) 1. Apposer des affiches de rappel 2. Vidéos 3. Enseignement en salle de classe



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Le port du masque à l'intérieur de l'école est obligatoire pour :

- Le personnel,
- Les adultes bénévoles,
- Les visiteurs,
- Les élèves de la 4e année à la 12^{ème} année

À l'exception des situations où :

- La personne ne peut tolérer le port d'un masque pour des raisons de santé physique ou mentale;
- La personne est incapable de mettre ou de retirer son masque sans l'aide d'une autre personne;
- Le masque est retiré temporairement afin d'identifier la personne qui le porte;
- Le masque est retiré temporairement pour se livrer à une activité éducative qui ne peut pas être réalisée en portant un masque (par exemple, jouer d'un instrument à vent, durant une activité physique de haute intensité, etc.);
- La personne se trouve derrière une barrière ;
- Offrir un service à un élève qui nécessite d'avoir des repères visuels, de voir les expressions faciales et/ou la lecture le visionnement du mouvement des lèvres sont importantes.

Le port du masque à l'intérieur de l'école est recommandé pour les élèves de la maternelle à la 3ème année mais celui-ci demeure un choix personnel de la famille.

*L'école s'assurer que des masques sont disponibles pour ceux qui ont oublié le leur.

MILIEU SAIN QUI FAVORISE LA BIENVEILLANCE ET LES SAINES HABITUDES

Pratiques personnelles de prévention

Les stratégies suivantes seront mises en place pour encourager régulièrement les élèves à mettre en pratique les mesures de prévention personnelle telles que l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire :

ex. : Affiches de rappel, annonces du matin, visionnement de vidéos en salle de classe, inviter une infirmière scolaire, etc.

Masques



Espace personnel	Les stratégies suivantes seront mises en place pour encourager le personnel et les élèves à considérer et à respecter l'espace personnel des autres. Exemple de stratégies: Modélisation par les adultes Rappels visuels (affiches et marqueurs sur le sol) Distribuer la fourniture de manière à maximiser l'utilisation de l'espace et faciliter le respect de l'espace personnel de chacun *L'espace personnel est la distance à laquelle une personne se sent à l'aise à côté d'une autre personne.
Approches bienveillantes et inclusives	Des approches positives et inclusives ont été définies pour appuyer les pratiques personnelles de prévention des élèves. Le personnel adoptera une approche de modélisation des saine habitude d'hygiène de vie, sensible aux traumatismes et une écoute sans jugement en ce qui a trait au respect des mesures. Stratégies pour favoriser un milieu sain et bienveillant :

PLAN DE COMMUNICATION DES MESURES ET DU PLAN	
Communication	Personnel: Parents: Élèves:

**Connaissez-vous votre représentant ou les membres de votre comité sst? **

Contactez votre représentant ou comité sst pour rapporter toute inquiétude. Si vous avez des questions ou inquiétudes

Prenez soin de vous.

Si vous avez besoin de soutien supplémentaire vous pouvez contacter le programme d'aide aux employés, parlez-en à votre direction.

Visitez le site CSF Bienveillance https://bienveillance.csf.bc.ca/limportance-du-bien-etre-du-personnel-scolaire/

